

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22 02 2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Centre de Formation Professionnelle des Adultes « CFPA »
2	LIBELLE DU POSTE : Formateur conduite automobile
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget du CFPA S/CHAP. : 64 (Chap) S/CHAP.VENT : 1 (Art) CODE POSTE : 021211
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Unité de formation itinérante sise à Pirae n°222, quartier BUCHIN, derrière l'école Fautau Val
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le formateur professionnel prépare et anime des séquences d'un programme de formation. Il participe à la gestion des moyens de formation et du budget de fonctionnement de sa session de formation. Il suit et accompagne les bénéficiaires dans leur processus d'apprentissage. Il développe le comportement à la sécurité routière. Il propose et organise l'amélioration des formations en coordination avec le chef de l'unité de formation.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de section d'unité de formation itinérante – conduite automobile
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Outillage et documentation spécifiques aux domaines enseignés ; • Bureau open-space ; • Outils informatique et bureautique ; • Véhicule auto-école ; • Simulateur de conduite.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Engagement de sa responsabilité de moniteur ; • Dépassements d'horaire ; • Déplacements journaliers ; • Détenir le ECSR (ex BEPECASER) : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière ; • Face à face pédagogique continu ; • Apprentissage de la conduite en situation réelle.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> • Animer des séquences de formation dans le secteur de la conduite automobile ; • Gérer l'unité de production (équipements, matière d'œuvre, locaux...) ; • Adapter des supports et séquences de formation ; • Participer à l'élaboration et au suivi des parcours de conduite des stagiaires ; • Participer à l'insertion des stagiaires ; • Participer à la conception, au montage et à la réalisation d'actions spécifiques ; • Appliquer les méthodes pédagogiques adaptées à l'auditoire ; • Repérer les difficultés d'apprentissage des stagiaires.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> • Participer au sein de l'équipe pédagogique et sous la responsabilité du Responsable de l'Unité de Formation à la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques dans le cadre du dispositif de formation continue ; • Développer des relations de partenariat avec les autres organismes publics ou privés ; • Contribuer à la réalisation d'un bilan pédagogique du programme de formation selon les indicateurs prédéfinis ; • Développer la sensibilisation à la culture et aux techniques du conducteur de véhicule à moteur.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Instructeurs de Formation Professionnelle
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ex BEPECASER)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'outil informatique et des logiciels de bureautique ; • Connaissance des règles de sécurité liées à la sécurité et au matériel du domaine enseigné ; • Développement d'un comportement à la sécurité routière ; • Maîtrise de la gestion des conflits ; • Maîtrise des règles d'hygiène, de sécurité et de confort au travail ; • Optimisation de l'adéquation des ressources et moyens ; • Application d'une méthode d'organisation de travail et gestion des priorités ; • Maîtrise des méthodes, pratiques et outils pédagogiques ; • Capacité de s'adapter à son publique et aux situations données ; • Comportement et tenue exemplaire exigée ; • Disponibilité et sens de l'écoute ; • Atteinte des objectifs assignés ; • Efficacité dans l'organisation de sa formation ; • Capacité à s'adapter à l'utilisation des outils numériques lors de l'animation des séances ; • Définition et connaissance des besoins du domaine enseigné et son évolution ; • Opération d'une veille technologique du domaine enseigné. 	X	X	X X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EXIGEE : <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans d'expérience professionnelle dans le métier visé ; • Détenir le ECSR ex BEPECASER : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale à la pédagogie ; • Gestion administrative et rédaction des documents publics.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le Directeur Général
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22 02 2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Centre de Formation Professionnelle des Adultes « CFPA »
2	LIBELLE DU POSTE : Formateur itinérant conduite automobile
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget du CFPA S/CHAP. : 64 (Chap) S/CHAP.VENT : 1 (Art) CODE POSTE : 021253
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Unité de formation itinérante sise à Pirae n°222, quartier BUCHIN, derrière l'école Fautau Val
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le formateur professionnel prépare et anime des séquences d'un programme de formation. Il participe à la gestion des moyens de formation et du budget de fonctionnement de sa session de formation. Il suit et accompagne les bénéficiaires dans leur processus d'apprentissage. Il développe le comportement à la sécurité routière. Il propose et organise l'amélioration des formations en coordination avec le chef de l'unité de formation.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de section d'unité de formation itinérante – conduite automobile
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Outillage et documentation spécifiques aux domaines enseignés ; • Bureau open-space ; • Outils informatique et bureautique ; • Véhicule auto-école ; • Simulateur de conduite.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Engagement de sa responsabilité de moniteur ; • Dépassements d'horaire ; • Déplacements journaliers ; • Détenir le ECSR (ex BEPECASER) : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière ; • Face à face pédagogique continu ; • Apprentissage de la conduite en situation réelle.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> • Animer des séquences de formation dans le secteur de la conduite automobile ; • Gérer l'unité de production (équipements, matière d'œuvre, locaux...) ; • Adapter des supports et séquences de formation ; • Participer à l'élaboration et au suivi des parcours de conduite des stagiaires ; • Participer à l'insertion des stagiaires ; • Participer à la conception, au montage et à la réalisation d'actions spécifiques ; • Appliquer les méthodes pédagogiques adaptées à l'auditoire ; • Repérer les difficultés d'apprentissage des stagiaires.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> • Participer au sein de l'équipe pédagogique et sous la responsabilité du Responsable de l'Unité de Formation à la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques dans le cadre du dispositif de formation continue ; • Développer des relations de partenariat avec les autres organismes publics ou privés ; • Contribuer à la réalisation d'un bilan pédagogique du programme de formation selon les indicateurs prédéfinis ; • Développer la sensibilisation à la culture et aux techniques du conducteur de véhicule à moteur.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Instructeurs de Formation Professionnelle
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ex BEPECASER)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'outil informatique et des logiciels de bureautique ; • Connaissance des règles de sécurité liées à la sécurité et au matériel du domaine enseigné ; • Développement d'un comportement à la sécurité routière ; • Maîtrise de la gestion des conflits ; • Maîtrise des règles d'hygiène, de sécurité et de confort au travail ; • Optimisation de l'adéquation des ressources et moyens ; • Application d'une méthode d'organisation de travail et gestion des priorités ; • Maîtrise des méthodes, pratiques et outils pédagogiques ; • Capacité de s'adapter à son publique et aux situations données ; • Comportement et tenue exemplaire exigée ; • Disponibilité et sens de l'écoute ; • Atteinte des objectifs assignés ; • Efficacité dans l'organisation de sa formation ; • Capacité à s'adapter à l'utilisation des outils numériques lors de l'animation des séances ; • Définition et connaissance des besoins du domaine enseigné et son évolution ; • Opération d'une veille technologique du domaine enseigné. 	X	X	X X X X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EXIGEE : <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans d'expérience professionnelle dans le métier visé ; • Détenir le ECSR ex BEPECASER : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale à la pédagogie ; • Gestion administrative et rédaction des documents publics.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le Directeur Général
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22 02 2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Centre de Formation Professionnelle des Adultes « CFPA »
2	LIBELLE DU POSTE : Formateur itinérant conduite automobile
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget du CFPA S/CHAP. : 64 (Chap) S/CHAP.VENT : 1 (Art) CODE POSTE : 021262
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Unité de formation itinérante sise à Pirae n°222, quartier BUCHIN, derrière l'école Fautau Val
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le formateur professionnel prépare et anime des séquences d'un programme de formation. Il participe à la gestion des moyens de formation et du budget de fonctionnement de sa session de formation. Il suit et accompagne les bénéficiaires dans leur processus d'apprentissage. Il développe le comportement à la sécurité routière. Il propose et organise l'amélioration des formations en coordination avec le chef de l'unité de formation.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de section d'unité de formation itinérante – conduite automobile
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Outillage et documentation spécifiques aux domaines enseignés ; • Bureau open-space ; • Outils informatique et bureautique ; • Véhicule auto-école ; • Simulateur de conduite.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Engagement de sa responsabilité de moniteur ; • Dépassements d'horaire ; • Déplacements journaliers ; • Détenir le ECSR (ex BEPECASER) : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière ; • Face à face pédagogique continu ; • Apprentissage de la conduite en situation réelle.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> • Animer des séquences de formation dans le secteur de la conduite automobile ; • Gérer l'unité de production (équipements, matière d'œuvre, locaux...) ; • Adapter des supports et séquences de formation ; • Participer à l'élaboration et au suivi des parcours de conduite des stagiaires ; • Participer à l'insertion des stagiaires ; • Participer à la conception, au montage et à la réalisation d'actions spécifiques ; • Appliquer les méthodes pédagogiques adaptées à l'auditoire ; • Repérer les difficultés d'apprentissage des stagiaires.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> • Participer au sein de l'équipe pédagogique et sous la responsabilité du Responsable de l'Unité de Formation à la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques dans le cadre du dispositif de formation continue ; • Développer des relations de partenariat avec les autres organismes publics ou privés ; • Contribuer à la réalisation d'un bilan pédagogique du programme de formation selon les indicateurs prédéfinis ; • Développer la sensibilisation à la culture et aux techniques du conducteur de véhicule à moteur.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Instructeurs de Formation Professionnelle
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ex BEPECASER)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'outil informatique et des logiciels de bureautique ; • Connaissance des règles de sécurité liées à la sécurité et au matériel du domaine enseigné ; • Développement d'un comportement à la sécurité routière ; • Maîtrise de la gestion des conflits ; • Maîtrise des règles d'hygiène, de sécurité et de confort au travail ; • Optimisation de l'adéquation des ressources et moyens ; • Application d'une méthode d'organisation de travail et gestion des priorités ; • Maîtrise des méthodes, pratiques et outils pédagogiques ; • Capacité de s'adapter à son public et aux situations données ; • Comportement et tenue exemplaire exigée ; • Disponibilité et sens de l'écoute ; • Atteinte des objectifs assignés ; • Efficacité dans l'organisation de sa formation ; • Capacité à s'adapter à l'utilisation des outils numériques lors de l'animation des séances ; • Définition et connaissance des besoins du domaine enseigné et son évolution ; • Opération d'une veille technologique du domaine enseigné. 	X	X	X X X X X X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EXIGEE : <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans d'expérience professionnelle dans le métier visé ; • Détenir le ECSR ex BEPECASER : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale à la pédagogie ; • Gestion administrative et rédaction des documents publics.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le Directeur Général
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22 02 2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Centre de Formation Professionnelle des Adultes « CFPA »
2	LIBELLE DU POSTE : Formateur itinérant conduite automobile
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget du CFPA S/CHAP. : 64 (Chap) S/CHAP.VENT : 1 (Art) CODE POSTE : 021275
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Unité de formation itinérante sise à Pirae n°222, quartier BUCHIN, derrière l'école Fautau Val
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le formateur professionnel prépare et anime des séquences d'un programme de formation. Il participe à la gestion des moyens de formation et du budget de fonctionnement de sa session de formation. Il suit et accompagne les bénéficiaires dans leur processus d'apprentissage. Il développe le comportement à la sécurité routière. Il propose et organise l'amélioration des formations en coordination avec le chef de l'unité de formation.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de section d'unité de formation itinérante – conduite automobile
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none">• Outillage et documentation spécifiques aux domaines enseignés ;• Bureau open-space ;• Outils informatique et bureautique ;• Véhicule auto-école ;• Simulateur de conduite.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">• Engagement de sa responsabilité de moniteur ;• Dépassements d'horaire ;• Déplacements journaliers ;• Détenir le ECSR (ex BEPECASER) : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière ;• Face à face pédagogique continu ;• Apprentissage de la conduite en situation réelle.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">• Animer des séquences de formation dans le secteur de la conduite automobile ;• Gérer l'unité de production (équipements, matière d'œuvre, locaux...) ;• Adapter des supports et séquences de formation ;• Participer à l'élaboration et au suivi des parcours de conduite des stagiaires ;• Participer à l'insertion des stagiaires ;• Participer à la conception, au montage et à la réalisation d'actions spécifiques ;• Appliquer les méthodes pédagogiques adaptées à l'auditoire ;• Repérer les difficultés d'apprentissage des stagiaires.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">• Participer au sein de l'équipe pédagogique et sous la responsabilité du Responsable de l'Unité de Formation à la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques dans le cadre du dispositif de formation continue ;• Développer des relations de partenariat avec les autres organismes publics ou privés ;• Contribuer à la réalisation d'un bilan pédagogique du programme de formation selon les indicateurs prédéfinis ;• Développer la sensibilisation à la culture et aux techniques du conducteur de véhicule à moteur.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Instructeurs de Formation Professionnelle
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ex BEPECASER)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'outil informatique et des logiciels de bureautique ; • Connaissance des règles de sécurité liées à la sécurité et au matériel du domaine enseigné ; • Développement d'un comportement à la sécurité routière ; • Maîtrise de la gestion des conflits ; • Maîtrise des règles d'hygiène, de sécurité et de confort au travail ; • Optimisation de l'adéquation des ressources et moyens ; • Application d'une méthode d'organisation de travail et gestion des priorités ; • Maîtrise des méthodes, pratiques et outils pédagogiques ; • Capacité de s'adapter à son publique et aux situations données ; • Comportement et tenue exemplaire exigée ; • Disponibilité et sens de l'écoute ; • Atteinte des objectifs assignés ; • Efficacité dans l'organisation de sa formation ; • Capacité à s'adapter à l'utilisation des outils numériques lors de l'animation des séances ; • Définition et connaissance des besoins du domaine enseigné et son évolution ; • Opération d'une veille technologique du domaine enseigné. 	X	X	X X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EXIGEE : <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans d'expérience professionnelle dans le métier visé ; • Détenir le ECSR ex BEPECASER : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale à la pédagogie ; • Gestion administrative et rédaction des documents publics.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le Directeur Général
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22 02 2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Centre de Formation Professionnelle des Adultes « CFPA »
2	LIBELLE DU POSTE : Formateur itinérant conduite automobile
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget du CFPA S/CHAP. : 64 (Chap) S/CHAP.VENT : 1 (Art) CODE POSTE : 021276
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Unité de formation itinérante sise à Pirae n°222, quartier BUCHIN, derrière l'école Fautau Val
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le formateur professionnel prépare et anime des séquences d'un programme de formation. Il participe à la gestion des moyens de formation et du budget de fonctionnement de sa session de formation. Il suit et accompagne les bénéficiaires dans leur processus d'apprentissage. Il développe le comportement à la sécurité routière. Il propose et organise l'amélioration des formations en coordination avec le chef de l'unité de formation.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de section d'unité de formation itinérante – conduite automobile
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Outillage et documentation spécifiques aux domaines enseignés ; • Bureau open-space ; • Outils informatique et bureautique ; • Véhicule auto-école ; • Simulateur de conduite.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Engagement de sa responsabilité de moniteur ; • Dépassements d'horaire ; • Déplacements journaliers ; • Détenir le ECSR (ex BEPECASER) : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière ; • Face à face pédagogique continu ; • Apprentissage de la conduite en situation réelle.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> • Animer des séquences de formation dans le secteur de la conduite automobile ; • Gérer l'unité de production (équipements, matière d'œuvre, locaux...) ; • Adapter des supports et séquences de formation ; • Participer à l'élaboration et au suivi des parcours de conduite des stagiaires ; • Participer à l'insertion des stagiaires ; • Participer à la conception, au montage et à la réalisation d'actions spécifiques ; • Appliquer les méthodes pédagogiques adaptées à l'auditoire ; • Repérer les difficultés d'apprentissage des stagiaires.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> • Participer au sein de l'équipe pédagogique et sous la responsabilité du Responsable de l'Unité de Formation à la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques dans le cadre du dispositif de formation continue ; • Développer des relations de partenariat avec les autres organismes publics ou privés ; • Contribuer à la réalisation d'un bilan pédagogique du programme de formation selon les indicateurs prédéfinis ; • Développer la sensibilisation à la culture et aux techniques du conducteur de véhicule à moteur.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Instructeurs de Formation Professionnelle
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ex BEPECASER)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'outil informatique et des logiciels de bureautique ; • Connaissance des règles de sécurité liées à la sécurité et au matériel du domaine enseigné ; • Développement d'un comportement à la sécurité routière ; • Maîtrise de la gestion des conflits ; • Maîtrise des règles d'hygiène, de sécurité et de confort au travail ; • Optimisation de l'adéquation des ressources et moyens ; • Application d'une méthode d'organisation de travail et gestion des priorités ; • Maîtrise des méthodes, pratiques et outils pédagogiques ; • Capacité de s'adapter à son publique et aux situations données ; • Comportement et tenue exemplaire exigée ; • Disponibilité et sens de l'écoute ; • Atteinte des objectifs assignés ; • Efficacité dans l'organisation de sa formation ; • Capacité à s'adapter à l'utilisation des outils numériques lors de l'animation des séances ; • Définition et connaissance des besoins du domaine enseigné et son évolution ; • Opération d'une veille technologique du domaine enseigné. 	X	X	X X X X X X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EXIGEE : <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans d'expérience professionnelle dans le métier visé ; • Détenir le ECSR ex BEPECASER : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale à la pédagogie ; • Gestion administrative et rédaction des documents publics.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le Directeur Général
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 22 02 2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Centre de Formation Professionnelle des Adultes « CFPA »
2	LIBELLE DU POSTE : Formateur itinérant conduite automobile
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget du CFPA S/CHAP. : 64 (Chap) S/CHAP.VENT : 1 (Art) CODE POSTE : 021277
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Unité de formation itinérante sise à Pirae n°222, quartier BUCHIN, derrière l'école Fautaua Val
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le formateur professionnel prépare et anime des séquences d'un programme de formation. Il participe à la gestion des moyens de formation et du budget de fonctionnement de sa session de formation. Il suit et accompagne les bénéficiaires dans leur processus d'apprentissage. Il développe le comportement à la sécurité routière. Il propose et organise l'amélioration des formations en coordination avec le chef de l'unité de formation.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de section d'unité de formation itinérante – conduite automobile
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Outillage et documentation spécifiques aux domaines enseignés ; • Bureau open-space ; • Outils informatique et bureautique ; • Véhicule auto-école ; • Simulateur de conduite.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> • Engagement de sa responsabilité de moniteur ; • Dépassements d'horaire ; • Déplacements journaliers ; • Détenir le ECSR (ex BEPECASER) : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière ; • Face à face pédagogique continu ; • Apprentissage de la conduite en situation réelle.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> • Animer des séquences de formation dans le secteur de la conduite automobile ; • Gérer l'unité de production (équipements, matière d'œuvre, locaux...) ; • Adapter des supports et séquences de formation ; • Participer à l'élaboration et au suivi des parcours de conduite des stagiaires ; • Participer à l'insertion des stagiaires ; • Participer à la conception, au montage et à la réalisation d'actions spécifiques ; • Appliquer les méthodes pédagogiques adaptées à l'auditoire ; • Repérer les difficultés d'apprentissage des stagiaires.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> • Participer au sein de l'équipe pédagogique et sous la responsabilité du Responsable de l'Unité de Formation à la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques dans le cadre du dispositif de formation continue ; • Développer des relations de partenariat avec les autres organismes publics ou privés ; • Contribuer à la réalisation d'un bilan pédagogique du programme de formation selon les indicateurs prédéfinis ; • Développer la sensibilisation à la culture et aux techniques du conducteur de véhicule à moteur.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Instructeurs de Formation Professionnelle
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ex BEPECASER)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'outil informatique et des logiciels de bureautique ; • Connaissance des règles de sécurité liées à la sécurité et au matériel du domaine enseigné ; • Développement d'un comportement à la sécurité routière ; • Maîtrise de la gestion des conflits ; • Maîtrise des règles d'hygiène, de sécurité et de confort au travail ; • Optimisation de l'adéquation des ressources et moyens ; • Application d'une méthode d'organisation de travail et gestion des priorités ; • Maîtrise des méthodes, pratiques et outils pédagogiques ; • Capacité de s'adapter à son publique et aux situations données ; • Comportement et tenue exemplaire exigée ; • Disponibilité et sens de l'écoute ; • Atteinte des objectifs assignés ; • Efficacité dans l'organisation de sa formation ; • Capacité à s'adapter à l'utilisation des outils numériques lors de l'animation des séances ; • Définition et connaissance des besoins du domaine enseigné et son évolution ; • Opération d'une veille technologique du domaine enseigné. 	X	X	X X X X X X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EXIGEE : <ul style="list-style-type: none"> • 5 ans d'expérience professionnelle dans le métier visé ; • Détenir le ECSR ex BEPECASER : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale à la pédagogie ; • Gestion administrative et rédaction des documents publics.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le Directeur Général
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :